

2017 - 10 LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT

FORMATION DE :
Melanie VERDEIL ROGER, Orthophoniste

CCI de Rodez, 17 rue Aristide Briand 12000 Rodez

Le 15/06/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 16/06/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 30/11/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 01/12/2017 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2017, mais il est également possible de participer à la partie
présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Programme mixte annuel

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les troubles de l'oralité :

Méthode(s) :
Analyse des pratiques
Approche cognitive et pédagogique

Objectifs pédagogiques de la formation :
Se familiariser avec les référentiels théoriques du développement de l'oralité et de ses troubles (praticiens,
autres formations, ouvrages) et les différentes pratiques cliniques.
Etablir des liens entre les acquis de la formation initiale (praxies, déglutition, respiration, dysphagie,...) et la
clinique des troubles de l'oralité.

FORMATION SDORMP FORM

Intégrer de nouveaux items à l'évaluation orthophonique classique et une démarche d'analyse clinique.
Se sensibiliser aux actions de prévention dans les situations « à risque ».
Connaître les objectifs et intérêts de la prise en compte de la sphère orale dans les rééducations du langage oral et de la communication, la question des liens entre oralité verbale et alimentaire.
Construire un projet thérapeutique cohérent de prévention et/ou de rééducation, incluant l'accompagnement familial
Repérer les critères d'orientation vers des examens complémentaires et renforcer le travail en multidisciplinarité et en réseau.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Correction des questionnaires par le formateur avec retour aux stagiaires.

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Exposés théoriques avec discussions et commentaires
Utilisation de séquences vidéos du formateur et de vidéos apportées par les participants (avec consentement écrit du patient ou de son représentant légal)
Ateliers en petits groupes et mises en situation
Présentation de matériel

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyse des pratiques - Étape 1 - 15/05/2017 :

Questionnaire pré formation

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 15/06/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

FORMATION SDORMP FORM

Matin : aspects théorico-cliniques

Déroulement

Présentation du formateur et des participants, organisation de la formation, recueil des attentes

Exposés théoriques : « Généralités sur les troubles de l'oralité et leurs origines »

Thèmes abordés

Concept d'oralité

Les situations à risques

Oralité verbale / oralité alimentaire ?

Aspects développementaux

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 15/06/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

Après-midi : Elaborer un projet thérapeutique cohérent

Déroulement

Ateliers en groupes et synthèse des ateliers

Exposé théorique

Thèmes abordés

Le bavage et les troubles de la déglutition

Respiration et oralité

Les praxies oro-faciales chez le jeune enfant

Aspects sensori-toniques et tonico-posturaux (apports des travaux d'A. Bullinger)

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 16/06/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Matin : De l'anamnèse à l'examen clinique orthophonique

Déroulement

Exposés théoriques avec supports images et vidéos

Mises en situation

Thèmes abordés

Les troubles de la diversification alimentaire

le « refus » des morceaux

Les périodes sensibles

Les outils d'évaluation existant

La trame du bilan orthophonique

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 16/06/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

Après-midi : De l'évaluation orthophonique à la PEC

FORMATION SDORMP FORM

Déroulement

Exposé théorique avec supports images et vidéos

Mises en situation

Boîte à outils

Préparation de la session 2

Thèmes abordés

La sensorialité

Le cas particulier du réflexe nauséeux ?

La dynamique d'investissement de la sphère orale et ses particularités

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 30/11/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Matin

Déroulement

Retour sur la session 1

Recueil des situations cliniques (vidéos) et des attentes

Exposé théorique et supports image ou vidéo

Thèmes abordés

Le temps du repas

Oralité et fente faciale, l'incompétence vélo-pharyngée

Approfondissement des thématiques

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 30/11/2017, 2nde ½ journée de 14:00 à 17:30 :

Après-midi :

Déroulement

Atelier pratique d'analyse de cas cliniques avec support vidéo

Exposé théorique : principes de PEC

Thèmes abordés

Approfondissement des thématiques

Elaboration des d'axes de travail

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 01/12/2017, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Matin

Déroulement

Exposés théoriques avec supports image ou vidéo

FORMATION SDORMP FORM

Thèmes abordés

Oralité et comportements précurseurs à la communication et au langage

Approfondissement des thématiques

LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE L'ORALITE CHEZ LE JEUNE ENFANT - Étape 2 - le 01/12/2017, 2nde $\frac{1}{2}$ journée de 14:00 à 17:30 :

Après-midi :

Déroulement

Atelier pratique d'analyse de cas cliniques avec support vidéo

Boîte à outils

Conclusion des journées

Thèmes abordés

Approfondissement des thématiques

Analyse des pratiques - Étape 3 - 15/12/2017 :

Questionnaire post formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 28 heures.

Coût de la formation : 680,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 760,00 euros TTC.

Participants : 19

Lieu(x) de la formation : CCI de Rodez, 17 rue Aristide Briand 12000 Rodez

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme OGDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :



FORMATION SDORMP FORM

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.